



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Procès-verbal de la séance extraordinaire
du 04 avril 2025**

TOME I

ACTES COMMUNICABLES



Centre Communal d'Action Sociale
IO/ZH/CCAS.

ACTES COMMUNICABLES

RECAPITULATIF SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 AVRIL 2025

N° ORDRE DU JOUR	N° DE DELIBERATION	TITRE
1	04/25.57	Fixation des tarifs applicables au Restaurant Hohenbourg



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Séance du 04 avril 2025

L'an deux mille-vingt-cinq

Le quatre avril

Nombre de membres en
exercice :
13

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. s'est assemblé, **en session extraordinaire**, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 31 mars 2025, sous la présidence de Madame Isabelle OBRECHT, Vice-Présidente ;

Nombre de membres qui ont
assisté à la séance
8

Etaient présents : Mesdames Elisabeth DEHON ; Anita VOLTZ ; Dominique ERDRICH ; Mireille THENEVIN ; Caroline ECK ; Messieurs Patrick ARBOGAST ; Rémy MELLINGER.

Nombre de membres présents
et représentés :
11

Absents étant excusés : Messieurs Bernard FISCHER, Maire et Président ; Guy LIENHARD ; Mesdames Isabelle POURBAIX ; Sophie ADAM ; Céline OHRESSER.

Procurations :

Monsieur Bernard FISCHER en faveur de Madame Isabelle OBRECHT ; Madame Isabelle POURBAIX en faveur de Monsieur Patrick ARBOGAST.

Absents non excusés : NEANT

N° 04/25.57	FIXATION DES TARIFS APPLICABLES AU RESTAURANT HOHENBOURG
--------------------	---

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

PREND ACTE **VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L 123-8 et R 123-20 ;

A

L'UNANIMITE **VU** ses délibérations N° 06/23.23 du 20 juin 2023 et N°12/23.46 du 20 décembre 2023 portant modification des tarifs applicables au Restaurant Hohenbourg ;

FIXE :

avec effet au 31 mars 2025 les tarifs applicables au Restaurant Hohenbourg comme suit :

PRODUITS	TARIFS
Repas en salle des personnes retraitées	15,00 €
Repas en salle des visiteurs	15,00 €
Repas portés à domicile (repas + coût portage + conditionnement)	18,00 €
Repas portés dans les chambres du Foyer Hohenbourg (repas + coût portage + conditionnement)	16,00 €
Plat unique jours fériés (repas + coût portage + conditionnement)	12,00 €
Café & infusion	1,80 €
Bière (25 cl)	2,60 €
Vin (25 cl)	3,20 €
Vin (75 cl)	9,40 €
Eau plate (50 cl)	2,00 €
Eau gazéifiée (50 cl)	2,00 €

CHARGE :

Monsieur le Président, ou, à défaut, Madame la Vice-Présidente, de l'exécution de la présente délibération.

-----oOoooo-----